



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Procès-Verbal N° 11

Réunion du **Lundi 17 février 2025 à 17h45**

Le Président de la commission : **M. Guillaume JANIN**

Les membres présents : **MM Thierry WILLIG - FAUTRAD Patrick - CHARETTE Bruno - Mr Fabien BONARDI (représentant du Comité Directeur) – Cyrille MASSOLO – Georges PEZZOLI**

Par Visioconférence : **Christophe COURET- Michel MONBOISSE- Bernard COTY – Alexandre MICHEL – José CAUDMONT – Ludovic CONSTANS – Mustapha ABBOUR – Noel LANDON**

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la Commission Départementale des Arbitres peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;

L'appel est adressé à la Commission Départementale d'Appel Disciplinaire et Règlementaire par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités, entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (47 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond

Ordre du jour :

- **1/Informations diverses du Président**
- **2/Audience officiels**
- **3/Informations FIA La CRAU ET BRIGNOLES - organisation FIA 2025/2026**
- **4/Bilan des désignations**
- **5/Bilan des Observations**
- **6/Organisation des tests théoriques**
- **7/Question diverses**

1- Informations diverses du Président

Le Président informe la commission, que pour donner suite aux nombreux incidents rencontrés lors des derniers weekends, le comité directeur a décidé de créer une commission sécurité, qui se réunira prochainement afin de trouver des solutions pour que le climat, hors du terrain de jeu s'apaise.

Le Président donne un bilan concernant l'utilisation, à titre expérimental, de la caméra embarquée sur des rencontres de D1. (8 rencontres au total)

Après avoir eu le retour des officiels, et des clubs, il s'avère que cette expérimentation fût un succès et conforte la décision prise lors de l'assemblée générale d'hiver du District, qui a validée l'utilisation de la caméra sur toutes les journées du championnat D1 sénior pour la saison 2025-2026.

Le Président en profite pour remercier tous les clubs ayant accepté d'être partenaire, lors de cette expérimentation.

2- Audition des officiels

Nous recevons plusieurs officiels sur 3 dossiers différents

-Premier dossier : explication sur des faits disciplinaires lors d'une rencontre de niveau Régionale (arbitre en visioconférence)

-Deuxième dossier : 3 arbitres convoqués pour donner suite au comportement de l'un d'entre eux. La Commission décide de sanctionner le fautif.

-Troisième dossier : 2 arbitres convoqués pour donner des explications pour donner suite à la remontée d'un club.

3- Informations FIA La Crau + FIA Brignoles ainsi que la nouvelle organisation FIA 2025/2026

- Les formateurs se plaignent notamment du pointage automatique des stagiaires et sa complexité. (Vu avec la ligue en attente de retour).
- Les 9 stagiaires ont réussi le premier test et se voit la possibilité de poursuivre leur formation théorique lors des 3 samedis prévus pour la formation continue, au District Du Var, les samedis 1, 8 et 15 mars de 9h à 13H00.
- La formation initiale de Brignoles a débuté, avec 8 candidats dont 1 qui représentera le district de Provence, en cas de réussite. Cette formation est formée d'une grande majorité de candidats mineurs (13 à 15 ans).
- Le Président en profite pour remercier le club de l'AS Brignoles et la municipalité de La Crau, pour l'accueil et la mise à disposition des salles et terrains lors des FIA. Un courrier sera envoyé, en espérant compter sur une nouvelle collaboration future.

4- Bilan des désignations

- Toujours autant d'indisponibilités
- De plus en plus de demandes d'arbitres sur des rencontres de niveau D2 et D3 en jeunes. Ces demandes sont motivées par les clubs, pour des raisons diverses mais importantes (match aller compliquer, provocation...)
- Quelques horaires de rencontres arrivent encore trop tardivement, cela est dû à une programmation trop tardive du football d'animation...

5- Bilan des Observations

A ce jour nous approchons de la fin des observations

6- Programmation des tests théoriques de fin de saison

- Le samedi 15 mars, le matin, à la salle Méditerranée, espace France Travail, boulevard de la mer à Fréjus
- Le samedi 5 avril, le matin, à l'UFR STAPS, Fac de La Garde
- Le dimanche 6 avril, le matin, au District du Var, uniquement pour les arbitres n'étant pas disponible les samedis

Les convocations seront envoyées aux arbitres entre le 23/02 et le 26/02. Les arbitres se devront de respecter le jour et l'horaire de leur convocation afin de ne pas perturber l'organisation établie.

7- Questions diverses

Pour rappel les cours ont lieu :

- secteur Toulon, Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois, au siège du district du var de 18h00 à 20h00.
- secteur Fréjus, les 1^{er} et 3^e mardis du mois à la base nature, les mardis de 18h00 à 20h00.
- secteur Brignoles salle du tir à l'arc complexe Vabre, les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 18h30 à 20h00.

La prochaine réunion est programmée pour lundi 3 mars à 17H45

La séance est levée à 20H00.

Le secrétaire de la séance

Ludovic CONSTANS

Le Président

Guillaume JANIN